

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222 rue de l'Université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617000, courriel : Marches-publics@quaibrantly.fr, Fax : +33 156617138

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.quaibrantly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=547827&orgAcronyme=f5j)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=547827&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=547827&orgAcronyme=f5j),

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement

disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre de fourniture d'ordinateurs fixes et portables, leurs accessoires optionnels et les services associés

Numéro de référence :

2020-MQB-00224-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 30200000

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture d'ordinateurs fixes et portables, leurs accessoires optionnels et les services associés pour le musée du quai Branly-Jacques Chirac. Le présent accord-cadre est mono-attributaire et non alloti. Il est conclu uniquement à bons de commande au sens des articles R.2162-2 et suivants du Code de la commande publique, sans montant minimum mais avec un montant maximum et traité à prix unitaires aux quantités réellement exécutées, par référence au bordereau de prix unitaires (annexe 1 de l'acte d'engagement), au taux de remise indiqué à l'acte d'engagement et au catalogue électronique du titulaire. Le montant maximum de commandes est de 500 000,00 euro(s) HT, sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

30213300

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture d'ordinateurs fixes et portables, leurs accessoires optionnels et les services associés pour le musée du quai Branly-Jacques Chirac

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- VALEUR TECHNIQUE / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le cas échéant, le présent accord-cadre sera renouvelé au premier trimestre 2024.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques :

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 30/03/2020 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 30 mars 2020 à 17 h 30

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A l'expiration de l'accord-cadre

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La commande en ligne sera utilisée.

La facturation en ligne sera acceptée.

Le paiement en ligne sera utilisé.

VI.3) Informations complémentaires :

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE

FORME

L'accord-cadre est mono attributaire et non alloti car il ne permet pas l'identification de prestations distinctes en application de l'article L2113-11 du CCP. Il est conclu à prix unitaires uniquement et sera exécuté par bon de commande. Il est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 500 000 euro(s)HT sur toute sa durée, reconductions comprises. Il ne comprend aucune tranche, variante facultative ou obligatoire.

DUREE

L'accord-cadre démarre à compter de sa date de notification au titulaire, pour une durée d'un an (1). Il pourra être reconduit 3 fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique, notifiée au titulaire en respectant un préavis de 3 mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

QUESTIONS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par voie dématérialisée sur la PLACE ou par courriel : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres. Seule la date de réception par le musée fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

MODIFICATIONS

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

REGULARISATION

La procédure applicable implique l'absence de négociations. En application de l'article R. 2152-2 du CCP, des irrégularités mineures dans l'offre d'un candidat n'entraîneront pas automatiquement son exclusion. La régularisation des seules offres irrégulières, c'est-à-dire ne respectant pas les exigences formulées dans les documents de la consultation, pourra être demandée aux candidats entre la remise des offres et l'attribution. La régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles d'une offre et ne concerne pas les offres inappropriées, inacceptables, anormalement basses ou remises sous format papier.

CANDIDATURES

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Adéquation des capacités professionnelles à l'objet de l'accord-cadre : références, qualifications professionnelles

Adéquation des capacités techniques à l'objet de l'accord-cadre : moyens matériels et humains

Adéquation des capacités financières à l'objet de l'accord-cadre : chiffre d'affaires sur les 3 dernières années.

OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère 1 : Prix (60/100 points) : les prix unitaires seront analysés par le biais d'une simulation de trois commandes-types.

Critère 2 : Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique (40/100 points) :

Sous-critère 1 (20/40) : Qualité et adéquation des matériels proposés au BPU et au(x) catalogue(s) ;

Sous-critère 2 (10/40) : Qualité de la relation fournisseur/client appréciée à partir de la méthodologie de gestion des pannes, des dysfonctionnements, du support et de l'assistance de la prise en charge de l'appel client à sa résolution, de la méthodologie et de la qualité des services avant-vente, après-vente, suivi et assistance.

Sous-critère 3 (10/40) : Pertinence des modalités et des délais de livraison.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 1 44 59 44 00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 1 44 59 46 46

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 28 février 2020